



Avis d'appel à consultation pour l'élaboration d'une note conceptuelle du projet « Programme de renforcement de la résilience de l'habitat rural au changement climatique dans les zones montagneuses du Moyen Atlas» à soumettre au Fonds vert climat (FVC) dans le cadre du processus d'approbation simplifié (Simplified Approval Process, SAP).

Date : 15 juillet 2019

Pays : Maroc.

Description de la mission : Elaboration d'une « note conceptuelle » du projet «Programme de renforcement de la résilience de l'habitat rural au changement climatique dans les zones montagneuses du Moyen Atlas » à soumettre au FVC

Titre du projet :Renforcement opérationnel du 4C Maroc

Lieu d'affectation : Rabat, Maroc.

Date limite de dépôt des candidatures : 26 juillet 2019 à midi

Les offres seront déposées par courrier à l'adresse suivante :

Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc
Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc
Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad
Rabat, Maroc

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par écrit à l'adresse susmentionnée ou par email à : ro4c.maroc@gmail.com.

L'UGP répondra par écrit et enverra des copies des réponses à tous les consultants.

I. Contexte

Afin de répondre aux besoins des pays en développement en termes de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, le financement climatique devra s'accroître de toutes sources et de toutes natures (bilatéral, multilatéral...) devra être mobilisé. Les Parties à la Convention (CNUCC) ont déjà mis en place des outils financiers comme le FEM, le Fonds Vert pour le Climat (FVC), et le Fonds d'adaptation afin de renforcer l'action climatique. Les pays développés se sont déjà engagés à fournir un financement de 100 milliards de dollars annuellement d'ici à 2020.

Le Maroc devra prendre des mesures dès maintenant pour exploiter pleinement les opportunités émergentes de financement international. En plus des réformes politiques, institutionnelles et fiscales qui devront être lancées pour créer un environnement favorable à l'investissement climatique, des efforts devront être également consentis pour accompagner les acteurs nationaux dans la préparation des projets afin de les rendre bancables et éligibles aux critères de plus en plus exigeants des bailleurs de fonds.

C'est Dans ce cadre que le Centre de Compétences Changements Climatiques 4C Maroc, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a initié un processus de soutien aux différents acteurs nationaux dans la préparation de leurs projets climatiques.

La présente mission, objet de cet appel à consultation, a pour objectif d'élaborer une note conceptuelle sur un « *Programme de renforcement de la résilience de l'habitat rural au changement climatique dans les zones montagneuses du Moyen Atlas* » et identifier Les écarts entre le contenu du projet et les exigences de son éligibilité au FVC.

II. Présentation du Projet

Le projet « Programme de renforcement de la résilience de l'habitat rural au changement climatique dans les zones montagneuses du Moyen Atlas » a pour objectifs principaux l'allègement de la pression sur la ressource bois à des fins énergétiques, la réduction de la vulnérabilité énergétique des ménages, et la promotion d'une approche intégrée de gestion des ressources « Eau – Energie – Déchets » pour développer l'offre complémentaire en bois énergie à travers des bosquets villageois irrigués par les eaux usées.

Dans ce contexte, le programme s'articule autour de trois axes de développement :

- **Axes 1** : Développer un programme intégré stratégique Habitat & Energie en zones de montagnes (2020 – 2030), dans le cadre de la Planification territoriale (PDR, SRAT, PDP, PAC, etc.), ainsi que dans le cadre des programmes du MATNUHPV, du MEMDD, du HCEFLCD, etc. ;
- **Axe 2** : Mettre en œuvre les activités potentielles au niveau de villages pilotes (3 premières années) ;
- **Axe 3** : Renforcer les capacités locales : formation, communication, sensibilisation, etc.

III. Objectif de la consultation

L'objectif de cette consultation est l'élaboration d'une note conceptuelle (Concept Note) du projet qui éclaire sur le contenu du projet, les modalités de sa mise en œuvre, l'étape du cycle de développement de projet, le montant financier envisagé suivant le canevas ad hoc du GCF qui suit le processus d'approbation simplifié (Simplified Approval Process, aka SAP).

IV. Missions et taches

Mission 1 : Préfaisabilité du projet

Cette étape permettra de vérifier la préfaisabilité du projet et d'affiner la problématique et les différentes composantes du projet. Dans ce sens, le prestataire est appelé à :

- Examiner la cohérence, d'une part entre les objectifs et les activités envisagées, et d'autre part entre les activités et les moyens, le calendrier et le plan de financement envisagés ;
- Faire l'analyse des problèmes et des propositions de solutions et identifier des barrières à la mise en œuvre du projet ;
- Déterminer la portée et développer la théorie du changement du projet
- Procéder à une évaluation de la faisabilité des investissements du projet et intégrer les résultats des rapports d'évaluation des initiatives et projets qui sont pertinents pour le projet proposé ;
- Effectuer l'analyse de la problématique du genre, des impacts environnementaux et socioéconomiques ;
- Identifier les principaux risques du projet.

Cette analyse sommaire sera couronnée par un rapport de préfaisabilité du projet.

Mission 2 : Evaluation du coût du projet

Cette mission permettra d'évaluer le coût total du projet et d'identifier les contraintes et les lacunes dans le financement du projet. Pour ce, faire les actions suivantes devront être menées, entre autres :

- Identifier les principaux coûts et avantages (y compris les avantages marchands et non marchands) du projet;
- Analyser les goulots d'étranglement et les contraintes à la préparation et au financement du projet ;

- Identifier les opportunités et proposer les recommandations pour lever les obstacles et aller de l'avant dans la préparation du projet pour le rendre éligible au financement du GCF
- Etudier la possibilité de l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre du projet.

Le livrable de cette mission sera un **rapport d'évaluation du coût du projet**.

Mission 3 : Elaboration d'une note conceptuelle selon le format exigé par le GCF dans le cadre du processus « SAP »

En reprenant les éléments analysés dans l'activité précédente, la note conceptuelle sera élaborée selon l'exigence du GCF formulée dans le processus d'approbation simplifié (SimplifiedApprovalProcess).

Le livrable de cette mission sera **la note conceptuelle détaillée du Projet selon le format exigé par le GCF**

V. Durée des travaux, livrables et répartition des paiements

Livrables	Echéance	Estimation du *temps H/j	Pourcentage du paiement
Rapport de la mission 1 : Rapport de préféabilité du projet	20 jours après signature de contrat	10 H/J	25
Rapport de la mission 2 : Rapport d'évaluation du coût du projet	40 jours après signature de contrat	10 H/J	25
Note de la mission 3 : Note conceptuelle selon le format exigé par le GCF	60 jours après signature de contrat	20 H/J	50
Total		40 H/ J	100

VI. Modalités de conduite de la mission

Pour la réalisation des tâches susmentionnées, le bureau d'études devrait :

- Présenter, lors de la phase de démarrage de l'étude, une approche méthodologique avec un plan de travail détaillé et un planning des activités à conduire.
- Conduire des réunions de concertation avec les parties prenantes pour la discussion de toutes les propositions tout au long de l'exécution de toutes les étapes/tâches ;
- Restituer une version intermédiaire et une version finale des différents livrables.

VII. Profil des experts

L'équipe du consultant doit justifier d'une manière complémentaire des qualifications suivantes

- Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) dans un domaine afférent à la gestion de l'environnement, Changement Climatique, en économie ou finances ;
- Bonne Expérience dans la réalisation des études dans le domaine du changement climatique et du développement durable ;
- Avoir une expérience confirmée dans le domaine de montage de projets, financés par des bailleurs de fonds internationaux FEM, GCF, Fonds d'adaptation..., dans le domaine de l'environnement, du développement durable et des changements climatiques;
- Excellente expérience dans l'analyse financière et l'évaluation des coûts d'investissement des projets de développement en général.

VIII. Présentation de l'Offre du Contractant

Le prestataire est tenu de présenter les documents suivants :

a. Offre Technique détaillant

- CV des experts ;
- Etapes et calendrier de mise en œuvre ;
- Une méthodologie de travail ;

b. Offre Financière :

- Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par étape de chaque phase ;

IX. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur les CV des candidats et la note méthodologique et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

1. Phase 1 Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères	Note Max
Méthodologie : <ul style="list-style-type: none">• Note méthodologie proposée (20) Améliorée : Un bon niveau de détail, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations, un échéancier pour l'atteinte des résultats attendus ; (20points)	25

<p>Simple : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10points)</p> <p>Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chronogramme proposé (5) 	
<p>Profil des experts proposés: (75)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'ingénieur bac +5, Doctorat ou équivalents dans le domaine du développement durable, changement climatique, gestion des ressources naturelles, économie ou autres domaines liés ; (5) • Expérience d'au moins 10 ans dans la réalisation des études en lien avec l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation des émissions des GES (pour un secteur donné ou au niveau national) dans le domaine du changement climatique; (25, 5 points par étude) • Avoir une expérience confirmée dans le domaine de montage de projets, financés par des bailleurs de fonds internationaux FEM, GCF, Fonds d'adaptation..., dans le domaine de l'environnement, du développement durable et des changements climatiques; (30, 2 points par étude) • Ayant une expérience approfondie dans l'analyse de la bancabilité des projets ; (15 : 3 points par analyse ou étude effectuée) 	75
Total	100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximal des offres techniques (100 points).

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.

2. Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * (P_{min}/P)$$

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

3. Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 80% pour l'offre technique
- 20% pour l'offre financière
- $N = 0,8 * T + 0,2 * F$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

X. Dépôt des offres

Le consultant intéressé est prié d'envoyer dans deux documents séparés :

1. **Offre technique** : Contenant les éléments précisés dans le point VIII du présent document ;
2. **Offre financière** : Estimation du coût tel que précisé dans point VIII du présent document.

Les offres seront déposées par courrier à l'adresse suivante **au plus tard le 26 juillet 2019 à Midi** :

Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc
Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc
Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad
Rabat, Maroc

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par écrit à l'adresse susmentionnée ou par email à : ro4c.maroc@gmail.com.

L'UGP répondra par écrit et enverra des copies des réponses à tous les consultants.